

■ **L'Habitat Aménagé S.à r.l.**, à Nyon (FOSC du 26.03.1999, p. 2004). Statuts modifiés le 25 novembre 2000. Umiglia Jacques, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, a cédé sa part de CHF 9'000 à l'associé-gérant Racheter Michel, dont la part est portée de CHF 11'000 à CHF 20'000.
Journal no 11542 du 29.11.2002
(00758546 / CH-550.0.119.788-5)